



30 juin 2020 – 10h00

Le Groupe SEB met en place des mesures RH solidaires et innovantes

1

Dons de jours, prise en charge des frais de santé et baisse de rémunération des dirigeants : le Groupe SEB a mis en place une série de mesures innovantes qui ont permis de compenser l'impact de l'activité partielle pour ses salariés les plus touchés pendant la crise du COVID-19. Grâce à l'élan de solidarité des salariés, dirigeants et administrateurs du Groupe, près de 800 jours de congés ont été donnés et près de 860 salariés en activité partielle ont pu voir leur salaire maintenu à 100%.

En France, le Groupe SEB emploie 5 800 personnes sur 11 sites. Fidèle à ses valeurs fondatrices de responsabilité, solidarité et engagement, le Groupe a mis en place un certain nombre de mesures pour compenser les effets du chômage partiel pour les salariés les plus touchés pendant la crise du COVID-19.

1° Un accord inédit sur le don de jours de congés. Un accord majoritaire a été signé avec les partenaires sociaux sur le don de jours de congés, avec abondement de l'employeur. Ainsi, 400 jours de congés ont été donnés sur la base de volontariat par les salariés, soit **un total de 800 jours** après abondement.

2° Rémunération des dirigeants. Les mandataires sociaux, les membres français du COMEX ainsi que les membres du Conseil d'Administration ont décidé de réduire de 20% à 25% leur salaire sur la période concernée.

3° Prise en charge des frais de santé. Le Groupe SEB s'est engagé à prendre en charge la part employés des frais de santé (mutuelle) pour les salariés au chômage partiel qui voyaient leur salaire impacté pendant la période.

L'ensemble de ces mesures a ainsi permis à un total de **860 salariés en activité partielle de maintenir l'intégralité de leur salaire.**

De plus, le Groupe SEB a mis en place **une prime de continuité d'activité** pour les salariés qui ont assuré le fonctionnement des sites par leur présence physique (prime journalière d'un montant de 15€ bruts par jour).

Harry Touret, Directeur Général Adjoint, en charge des Ressources Humaines, commente : « *Avec ces mesures solidaires, nous avons souhaité limiter l'impact social de la crise sanitaire tout en préservant la santé des salariés du Groupe. En tant qu'entreprise, nous estimons que nous avons aussi un rôle citoyen à jouer. Cet élan exprimé à tous les niveaux de l'entreprise est en ligne avec nos valeurs historiques.* »

Contacts Presse

Groupe SEB
Direction de la Communication Corporate

Cathy Pianon
Caroline Philips

com@groupeseb.com

Tél. + 33 (0) 6 33 13 02 00
Tél. + 33 (0) 6 49 82 28 45

Image Sept
Caroline Simon
Claire Doligez
Isabelle Dunoyer de Segonzac

caroline.simon@image7.fr
cdoligez@image7.fr
isegonzac@image7.fr

Tél. : +33 (0) 1 53 70 74 70

Et retrouvez-nous aussi sur www.groupeseb.com



Référence mondiale du Petit Equipement Domestique, le Groupe SEB déploie son activité en s'appuyant sur un portefeuille de 30 marques emblématiques (Tefal, Seb, Rowenta, Moulinex, Krups, Lagostina, All-Clad, WMF, Emsa, Supor...), commercialisées à travers une distribution multi format. Vendant plus de 350 millions de produits par an, il met en œuvre une stratégie de long terme fondée sur l'innovation, le développement international, la compétitivité et le service au client. Présent dans 150 pays, le Groupe SEB a réalisé un chiffre d'affaires de 7,3 milliards d'euros en 2019 et emploie plus de 34 000 collaborateurs.

SEB SA ■

SEB SA - N° RCS 300 349 636 RCS LYON – capital 50 307 064 € TVA intracommunautaire : FR 12300349636